



Actualité et Histoire de Notre-Dame de Fontpeyrine

Sanctuaire marial en Périgord



Association Notre-Dame de Fontpeyrine, 24620 TURSAC
Aumônerie assurée par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X
Maison Saint-Georges - 5, rue de Clairat - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 22 56 89 - Fax : 05 53 22 59 18
Courriel : 24p.bergerac@fsspx.fr - www.laportelatine.org



Bulletin n°20 (mars 2020)

Editorial du Recteur - « Allez à Joseph »

abbé Gabard

Chers pèlerins, Le mois de mars consacré à saint Joseph, l'époux virginal de la très sainte Vierge Marie, est l'occasion de reprendre contact. Une impressionnante épidémie s'attaque en ce mois à l'humanité entière ; comme l'Enfant Jésus traqué par les soldats d'Hérode (Matthieu 2, 16), nous devons nous attacher plus que jamais à la Vierge « secours des

chrétiens », comme nous le faisons à la source miraculeuse de Fontpeyrine ; n'oublions pourtant pas que saint Joseph « espérance des malades » a reçu la mission céleste de protéger et la Vierge et l'Enfant en dirigeant le nécessaire confinement en Egypte. Ainsi dans nos prières, Notre-Dame nous exhorte: « Allez à Joseph » (Genèse 41, 55).

« Et nos credidimus caritati - nous avons cru à la charité » (1 Jean IV, 16)
abbé de Bonnafos

Comment ne pas se référer à son excellence Mgr Marcel Lefebvre à l'occasion de ce 25 mars 2020 : l'année 2020, l'année des 50 ans de la Fraternité qu'il a fondée; et 25 mars : grande fête mariale (l'Annonciation), et également anniversaire du décès de ce grand évêque, mais aussi date à laquelle l'aumônerie du sanctuaire de Notre-Dame de Fontpeyrine fut confiée à la Fraternité Saint-Pie-X.

Voilà donc certainement un petit geste de la Providence divine qui a voulu que notre cher sanctuaire marial soit dorénavant lié étroitement avec l'œuvre de Mgr Marcel Lefebvre !

En effet rappelons-nous (cf bulletin numéro 14) que le 31 juillet 1985, par décision de Mgr l'évêque de Périgueux



Mgr Marcel Lefebvre, à l'église
Saint-Nicolas du Chardonnet

et Sarlat, en raison de plusieurs circonstances, le culte et le pèlerinage de Notre-Dame de Fontpeyrine furent suspendus ; en conséquence, la solennité de la fête du 8 septembre devait donc se dérouler aux Eyzies-de-Tayac...

Pendant que le clergé local tentait de déplacer aux Eyzies les cérémonies traditionnelles de Notre-Dame de Fontpeyrine, l'Association Notre-Dame de Fontpeyrine (qui était chargée depuis sa création en 1979 d'entretenir le sanctuaire et de faire vivre le pèlerinage) déposa plainte auprès du Tribunal de Grande Instance de Bergerac pour recouvrer les clefs et l'usage de la chapelle dont elle était propriétaire et fit appel à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X pour poursuivre,

autant que possible et par tous les temps, les messes et processions devant l'oratoire et les portes fermées de la chapelle de Notre-Dame de Fontpeyrine.

Enfin, après cinq années de persévérance où les offices continuèrent devant la chapelle fermée, l'arrêt de la Cour d'Appel de Bordeaux devint définitif le 25 mars 1991 (jour de l'Annonciation et aussi jour du décès de Monseigneur Marcel Lefebvre). Ainsi fut rétablie dans tous ses droits l'Association Notre-Dame de Fontpeyrine en tant que propriétaire.

À l'occasion de ce double anniversaire il nous serait certainement profitable de nous arrêter quelque peu à considérer la devise épiscopale de Mgr Lefebvre : « *Et nos credidimus caritati* - nous avons cru à la charité » (I Jean IV, 16) : oui, spécialement dans ce sanctuaire tout béni du ciel et



de la Vierge Marie, nous avons cru à cette charité, à cette grâce qui transforme nos âmes, nous avons cru à cette eau mystérieuse qui non seulement purifiera notre corps matériel, mais aussi et surtout notre âme spirituelle et immortelle.

Quel mystère que la grâce que Dieu a voulu nous donner par le baptême, cette grâce sanctifiante, qui a initié cette vie de Dieu en nous, qui nous a divinisés d'une certaine manière. Oui nous avons cru à la charité qui ne passera pas (comme le dit si bien saint Paul : I Cor XIII, 8), nous avons cru à la charité qui nous fait commencer la vie éternelle déjà ici-bas d'une certaine manière!

« *Seigneur, donnez-moi de cette eau ! - Domine, da mihi hanc aquam !* » (Jean IV, 15)

Révérénd Père Froget, « *de l'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes* »

Mais quelle est au fond la nature de cet élément divin et régénérateur que le baptême dépose dans nos âmes et qui fait de nous des êtres déiformes ? En quoi consiste ce principe radical de vie surnaturelle qu'un sacrement nous communique (le baptême) et que d'autres signes sacrés sont destinés à entretenir, à développer et à ressusciter si nous avons le malheur de le perdre ? Et puisque ce don précieux, cause formelle de notre justification et de notre déification, n'est autre que la grâce sanctifiante, qu'est-ce que la grâce qui nous sanctifie ?

Notre-Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ daigna s'en expliquer lui-même un jour en faveur d'une pécheresse qu'il voulait convertir. Nous avons nommé la Samaritaine. Seulement, au lieu d'une définition savante, qui serait restée forcément incomprise, le bon Maître profita de la circonstance où se trouvait cette femme, qui venait faire sa provision d'eau matérielle



Source miraculeuse de Fontpeyrine

au puits de Jacob, pour lui parler de la grâce sous l'emblème d'une eau mystérieuse, possédant d'admirables propriétés. Il commença par lui demander à boire, car, dit le texte sacré, il était fatigué de la marche et c'était l'heure où la chaleur du jour est plus accablante ; puis, voyant cette femme étonnée d'une pareille demande, parce que les Juifs n'avaient pas de

rapports avec les Samaritains, il ajouta : « Si vous connaissiez le don de Dieu! *Si scires donum Dei!* Si vous connaissiez le don de Dieu, et si vous saviez qui est celui qui vous demande à boire, peut-être l'auriez-vous prié vous-même, et il vous aurait donné une eau vive. » (Jean IV,10)

Donum Dei, le don de Dieu. Voilà bien, en effet, la vraie notion de la grâce. C'est un don, par conséquent quelque chose de gratuit, quelque chose qui nous est accordé sans aucun droit ni mérite de notre part. Il est vrai que tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, notre corps, notre âme, nos facultés, nos actes, nos biens extérieurs, tout, en un mot, nous vient de Dieu et peut être appelé un don de sa libéralité, suivant la parole de l'Apôtre : « *Qu'avez-vous que vous n'avez reçu ? Quid habes quod non accepisti?* » (I Cor IV, 7) Mais si toute chose, toute perfection est, dans un sens vrai, un don de Dieu, ce n'est pas le don de Dieu. Le don de

Dieu par excellence, celui devant lequel tous les autres s'effacent, c'est la grâce. La grâce, en effet, est le plus précieux, le plus magnifique, le plus nécessaire, le plus gratuit de tous les dons.

Mais pourquoi la grâce est-elle comparée à l'eau ? Parce qu'elle produit spirituellement tous les effets de l'élément

liquide dans l'ordre matériel. L'eau purifie, rafraîchit, désaltère et féconde. Elle purifie ce qui est souillé, et lui rend sa netteté, son lustre, sa beauté première : symbole de la purification intime opérée par la grâce, qui non seulement fait disparaître les souillures produites par le péché et rend à l'âme son éclat naturel, mais ajoute encore à sa beauté native un charme incomparable, qui ravit le cœur de Dieu et lui arrache ces paroles : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, il n'y a point de tache en vous. » (Cant IV, 7)

L'eau tempère la chaleur, elle rafraîchit l'atmosphère qu'un soleil brûlant avait convertie en fournaise, elle soulage nos membres fatigués : symbole de la grâce, cette rosée céleste qui amortit l'ardeur des passions et diminue peu à peu, sans toutefois parvenir à l'éteindre complètement ici-bas, la fièvre de la concupiscence.

L'eau désaltère et calme la soif : image de la grâce, qui étanche la soif inextinguible du cœur humain. Créé pour le bonheur, l'homme y tend sans cesse avec une avidité insatiable, et il n'est rien qu'il ne mette en œuvre pour y parvenir. Mais trop souvent, hélas ! il cherche le bonheur dans les biens terrestres et périssables, dans les jouissances sensibles, qui ne font qu'irriter sa soif, au lieu de l'apaiser. C'est ce que Notre-Seigneur voulait donner à entendre à la Samaritaine quand, lui montrant l'eau matérielle, figure des biens fugitifs de ce monde, il lui disait : « Quiconque boit de cette eau aura encore soif ; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif. » (Jean IV, 13)

Mais que signifie cette expression d'eau vive, *aquam vivam* (Jean IV, 10), employée par le Sauveur pour désigner la grâce ?

On donne ordinairement, dit saint Augustin, le nom d'eau vive, par opposition à l'eau stagnante des citernes ou des marais, à celle qui jaillit de terre, qui coule, qui se meut, tout en demeurant en communication avec sa source, et qui offre ainsi l'apparence de la vie. Si cette eau, quoique provenant d'une fontaine, est recueillie dans un réservoir, si son cours est interrompu, si elle est séparée de sa source, elle ne peut plus porter le nom d'eau vive. Or, quelle est la source de la grâce, sinon l'Esprit-Saint ? Si donc elle est appelée une eau vive, c'est, suivant la réflexion de saint Thomas, parce qu'elle ne se sépare de son principe, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint, qui habite dans le cœur des vrais fidèles.

Une dernière propriété de l'eau, que nous ne pouvons passer sous silence, c'est sa merveilleuse fécondité. Où l'eau abonde, la terre se couvre d'un riche manteau de verdure, les germes se développent, les fleurs éclosent comme par enchantement, les fruits se multiplient, les récoltes se succèdent nombreuses et variées ; là où elle est absente, tout se dessèche, tout languit, tout meurt ; c'est le désert avec ses sables arides, avec sa triste monotonie. Élément indispensable de toute vie physique, l'eau est une admirable figure de la grâce, avec laquelle notre âme produit une riche moisson de vertus et de mérites, mais sans laquelle la vertu

laissée à ses seules ressources est radicalement incapable de produire aucun fruit de salut, et demeure à jamais stérile pour le ciel.

Ce n'est pas que la nature même déchue ne puisse, par ses propres forces, produire quelque bien de l'ordre naturel, mais ces actions humaines, ces vertus à un ordre inférieur, semblables aux eaux de la vallée, n'ont pas en elles-mêmes la puissance de s'élever jusqu'au ciel. Seules les œuvres et les vertus chrétiennes, qui procèdent de la grâce et reçoivent leur impulsion de l'Esprit-Saint, peuvent porter l'âme jusqu'aux hauteurs de la céleste Jérusalem ; descendues des montagnes éternelles, elles remontent comme d'elles-mêmes à leur point de départ. Voilà pourquoi Notre-Seigneur disait en parlant de la grâce : « L'eau que je donnerai deviendra



Source miraculeuse de Fontpeyrine

sainte Thérèse, cet endroit de l'Évangile ! dès ma plus tendre enfance, sans comprendre comme maintenant le prix de ce que je demandais, je suppliais très souvent le divin Maître de me donner de cette eau admirable : et partout où j'étais, j'avais toujours un tableau qui me représentait ce mystère, avec ces paroles écrites au bas : *Domine, da mihi hanc aquam* : Seigneur, donnez-moi de cette eau. »

Purifier, rafraîchir, désaltérer, c'est le propre de la grâce médicinale ; élever nos facultés et nos actes au-dessus des exigences et des forces de la nature, rendre nos œuvres méritoires de la vie éternelle, devenir en nous le principe d'une vie supérieure et divine, est le fruit de la grâce proprement surnaturelle, celle qui nous élève à un ordre surnaturel.

Avant le péché originel, la grâce n'avait pas à produire la première sorte d'effets, car la purification suppose la souillure, le besoin de rafraîchissement est l'indice d'un excès de chaleur, et la soif, quand elle est ardente, est une souffrance qui peut devenir très vive. Or, dans l'état d'innocence, il n'y avait ni souillure, ni désordre, ni peine. La grâce n'avait donc pas alors à guérir une nature qui n'était point malade, à rétablir un équilibre qui n'avait pas été rompu, à réparer des ruines qui n'existaient pas encore ; son rôle dans cet ordre de choses se bornait à prévenir. Mais, après la chute, la grâce est d'abord un remède destiné à guérir nos blessures, un bain salutaire où nous devons nous plonger pour nous purifier, un tonique puissant dont la vertu doit rendre à notre âme les forces morales que le péché lui avait

dans celui qui la recevra une fontaine d'eau vive rejaillissant jusque dans l'éternité. » (Jean IV, 14)

« Que j'aime, disait

enlevées. Dans les deux états, l'état présent de déchéance comme dans celui d'innocence, la grâce sanctifiante est la vraie forme de la sainteté, la cause de notre déification, le principe de la vie surnaturelle et divine, bref, elle est cette source d'eau vive qui rejaillit jusque dans l'éternité - *fons aquæ salientis in vitam æternam.* (Jean IV, 14).

Ainsi donc cette eau toute mystérieuse de la grâce et donc de la charité nous justifie et nous élève; mais que dirions-nous pour expliquer ce qu'elle est intimement ?

Cette grâce qui nous sanctifie est véritablement une participation réelle, physique, formelle, de la nature de Dieu ; c'est sa vie intime gratuitement communiquée aux créatures raisonnables; c'est le commencement, l'ébauche, l'aurore de la vie éternelle; en parlant de la sorte, saint Thomas d'Aquin n'était que l'écho du grand Apôtre, qui avait dit depuis longtemps : « La grâce de Dieu, c'est la vie éternelle, ici-bas dans son germe, là-haut dans son plein épanouissement : *Gratia Dei vita æterna.* » (Rom VI, 23)

Ce germe peut sembler petit, cette ébauche imparfaite, cette aurore bien peu lumineuse ; cependant, c'est la vérité que la grâce reçue ici-bas contient virtuellement tout le bonheur du ciel, qu'elle nous communique la substance des biens que nous espérons, qu'avec elle, en un mot, et par elle, le ciel est déjà dans nos cœurs. La gloire, en effet, ne sera pas un état substantiellement différent de celui de la grâce ; il n'en sera que l'apogée, la consommation, le plein développement. Ce sera le chêne au lieu du gland, la moisson au lieu de la semence, le plein midi au lieu de l'aube ; mais, dès cette vie, l'œuvre de notre déification est

commencée, et nous possédons avec l'Esprit-Saint les arrhes de notre béatitude.

Ah ! si nous savions le don de Dieu ! si nous comprenions le prix de la grâce ! avec quelles ardues supplications nous redirions, nous aussi, la parole de la Samaritaine : « Seigneur, donnez-moi de cette eau ! *Domine, da mihi hanc aquam!* » Et parce que nous portons ce trésor dans des vases fragiles et qu'il suffit d'un faux pas pour tout compromettre, avec quelle sollicitude nous éviterions tout ce qui pourrait nous exposer à le perdre ! Avec quel empressement nous nous hâterions de le recouvrer après l'avoir perdu ! Comme nous nous efforcerions de l'augmenter par nos mérites ! Comme elle nous paraîtrait simple, évidente, lumineuse, la parole de l'angélique Docteur (saint Thomas d'Aquin) affirmant que le plus petit atome de grâce vaut plus que l'univers entier !

« *Et nos credidimus caritati* » - oui, nous avons cru à la charité !



Les prochains événements :

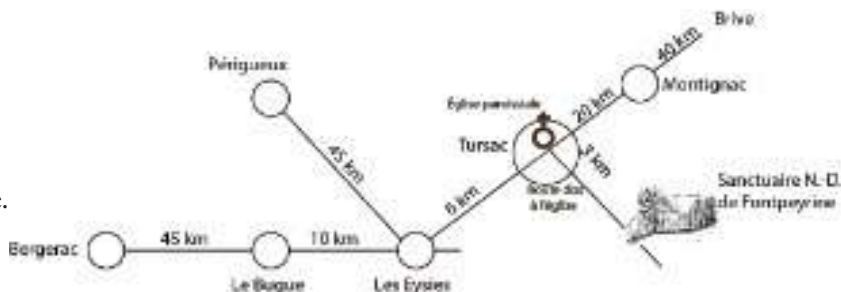
En l'absence de précisions, les **messes sont toujours célébrées à 10h30** :

- Mercredi 25 mars 2020 : fête de l'Annonciation, pour les 50 ans de la FSSPX - Sanctuaire fermé en raison de l'épidémie de Covid-19
- Samedi 20 juin : fête de Notre-Dame de la Garde, messe suivie d'une procession réparatrice pour confier les malades et les victimes de l'épidémie.
- Jeudi 2 juillet et Samedi 15 août : messes suivies de la traditionnelle procession du chapelet.

Pour se rendre à Fontpeyrine :

aller jusqu'à Tursac, située sur la D706, entre les Eyzies et Montignac.

Le Sanctuaire est à 3 km à l'Est, en prenant le chemin face à l'église.



Si vous voulez nous aider, vous pouvez adresser vos dons à :

Association Notre-Dame de Fontpeyrine, *adresse administrative* :

5 rue de Clairat,

24100 BERGERAC

Ordre des chèques : « Notre-Dame de Fontpeyrine »

Ou par virement :

Numéro de compte : 15589 24581 06442912040 66

IBAN : FR76 1558 9245 8106 4429 1204 066